Rapport public Parcoursup session 2020

Université d'Orléans - Licence - Portail 10 - Sciences de la Vie-Chimie-Informatique (23417)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université d'Orléans - Licence - Portail 10 - Sciences de la Vie-Chimie-Informatique (23417)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	372	367	368	16	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences de la vie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

- Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :
- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un **questionnaire d'auto-évaluation** disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.
Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus nationaux - Mention Chimie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention CHIMIE :

- Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité

d’abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d’un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l’écrit et à l’oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l’écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s’organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s’y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :
- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un **questionnaire d'auto-évaluation** disponible sur le site de l’Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.
Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d’un

parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus nationaux - Mention Informatique

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

- Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
- chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

- Avoir répondu à un **questionnaire d'auto-évaluation** disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.
Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.
La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Une licence s'organise sur 3 années (6 semestres -180 crédits européens). La mise en place de portails en 1ère année permet une spécialisation progressive. Les portails Sciences permettent de choisir 3 enseignements de sciences au 1er semestre. Au second semestre, vous choisirez 2 enseignements parmi ceux-ci. Le choix définitif de la mention de licence s'opérera lors de l'inscription en 2ème année. Les licences de sciences de l'Université d'Orléans permettent d'acquérir un niveau disciplinaire autorisant une poursuite d'étude dans les masters de la mention choisie. Le portail 10 contient les disciplines Sciences de la vie, Chimie et Informatique. Il permet éventuellement de suivre un parcours renforcé SV-Chimie qui concerne ceux qui souhaitent acquérir une double compétence. Ce parcours fait l'objet d'une sélection en fin de semestre 2. En 3ème année est aussi proposé un parcours pluridisciplinaire pour ceux qui veulent s'orienter vers le professorat des écoles.

http://www.univ-orleans.fr/sciences-techniques

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Tous les candidats ont été appelés, pas de classement.
La nature du baccalauréat et les résultats des disciplines scientifiques permettent d'attribuer les dispositifs d'accompagnement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avoir des acquis solides dans la ou les disciplines qui correspondent aux disciplines du portail demandé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation	Les notes des bulletins et au baccalauréat dans les disciplines du portail sont prises en compte pour l'attribution des dispositifs d'accompagnement	Les notes des bulletins et au baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation			
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation			

Signature :

Ary BRUAND,
Président de l'etablissement Université d'Orléans